

DELIBERATION N° 14/2026/09

Objet : Élection du ou de la Maire d'arrondissement

Le Conseil du 14^e arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-4, L.2122-4-1, L.2122-5, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-8, L.2122-9, L.2511-25,

Vu l'invitation de Mme Hélène MERMBERG, Présidente de séance, à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du ou de la Maire,

Vu la candidature de Mme Carine PETTT,

DELIBERE

Article unique : Mme Carine PETTT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Maire du 14^{ème} arrondissement

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Bulletins blancs : 8

Suffrages exprimés : 25

Majorité absolue : 17

A obtenu : Madame Carine Petit : 25 voix

Ont signé les membres présents (feuille de présence)